

L'Urssaf Ile-de-France lance Ur'Start IDF, le webzine à l'attention de ses partenaires !

Découvrez Ur'Start IDF, le webzine lancé par l'Urssaf Ile-de-France le 22 septembre pour ses partenaires !

L'Urssaf Ile-de-France a lancé le 22 septembre son 1^{er} webzine consacré à l'information de ses partenaires : [Ur'Start IDF](#).

Au cœur de l'actualité de l'Urssaf Ile-de-France

Ur'Start IDF, ce sont...

- des **articles** pour découvrir les actualités et offres de services de l'Urssaf Ile-de-France,
- un **agenda** pour retrouver les dates des prochains événements organisés ou accéder aux replays des webinaires passés,
- un accès direct aux **publications statistiques** de l'Urssaf Ile-de-France,
- des informations sur **l'Urssaf et ses missions**.

Un espace « privé » pour les partenaires

Sur Ur'Start IDF, les partenaires de l'Urssaf Ile-de-France peuvent également créer leur espace privé pour accéder à du contenu utile dans le cadre de leurs missions et des services en ligne leur étant exclusivement réservés :

- des **ressources documentaires** (dépliants, affiches, tutos vidéos, outils pratiques, liens utiles) pour chaque typologie de publics (employeurs, indépendants, particuliers employeurs, etc.),
- une **foire aux questions**,
- un **formulaire de contact** pour simplifier leur mise en relation avec les services de l'Urssaf Ile-de-France.

L'Urssaf Ile-de-France en quelques mots

L'Urssaf agit au service de la protection sociale de la population.

Chaque jour, nous pilotons la collecte et la redistribution des cotisations et contributions sociales. L'Urssaf assure ainsi le financement de la protection sociale et permet à tous les assurés sociaux de bénéficier des prestations dont ils peuvent avoir besoin tout au long de leur vie : santé (financement de l'hôpital public, remboursement de soins médicaux, indemnités d'arrêt maladie...), accidents du travail (frais médicaux, indemnités...), famille (allocations familiales...), assurance chômage (indemnités, formation...) et retraite (pensions de retraite...). Pour y parvenir, nous mobilisons nos savoir-faire et nos compétences afin de garantir le respect des règles de collecte, de contrôle et de contentieux. Nous agissons également aux côtés des entreprises, indépendants et particuliers pour les accompagner et prévenir leurs difficultés.

L'Urssaf Ile-de-France a recouvré plus de 108 milliards d'euros en 2020 et gère plus de 1,4 million de comptes.